

## ENCADREMENT

L'activité est conçue et mise en œuvre grâce à Céline Braillon-Blachère, éducatrice spécialisée.

Elle travaille auprès d'enfants artistes depuis 10 ans.

Elle a suivi des formations spécialisées en autisme.

Elle a également une expérience dans mise en place d'ateliers de motricité auprès d'enfants en difficulté d'apprentissage scolaire.

Elle assure également la **formation et la supervision des bénévoles** indispensables pour assurer un **encadrement de qualité**.

### Quand et combien ???

Les ateliers ont lieu le **mercredi** au complexe social St Jean.

Les tarifs sont de **15 €** par mois de septembre à juin, pour les adhérents de l'association.

Association TEDAI 84

Troubles Envahissants du Développement – Autisme - intégration  
Vaucluse

L'ATELIER  
L'ATELIER  
SENSORI-MOTEUR  
SENSORI-MOTEUR



Association TEDAI 84

TROUBLES ENVAHISSANTS DU  
DEVELOPPEMENT – AUTISME -  
INTEGRATION VAUCLUSE

Complexe social Saint-Jean  
34, Avenue Jean Boccace  
84000 AVIGNON  
Tél : 06 41 42 37 74  
tedai84@orange.fr



## L'ATELIER SENSORI-MOTEUR



### POUR QUI ?

Les ateliers sensori-moteurs s'adressent aux enfants de 2 à 8 ans atteints d'un TED.

Chaque participant s'engage à participer à toutes les séances, pour pouvoir évoluer en fonction de ses objectifs.

### POURQUOI ?

Les difficultés d'interaction et d'imitation, les particularités sensorielles des enfants autistes entraînent une diminution significative des expériences motrices par rapport aux enfants du même âge. Cette carence influence leur développement moteur, mais également cognitif comme cela a été mis en évidence notamment par les travaux de Jean Ayres (ergothérapeute et psychologue du développement américaine).

### COMMENT ?

A cet âge, les enfants autistes ont des difficultés à suivre des consignes orales, à entrer dans des interactions avec autrui - adultes ou enfants du même âge. Ainsi, pour obtenir leur participation, un **encadrement renforcé (un pour un)** est nécessaire ainsi que l'utilisation de **stratégies éducatives spécifiques** telles que les consignes visuelles, la structuration temporo-spatiale, et la prise en compte des difficultés motrices et sensorielles de chaque enfant.

